
RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2019

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
HAUTS-DE-FRANCE



“

L'HÔPITAL ET LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX
ET MÉDICO-SOCIAUX PUBLICS
SONT UN BIEN COMMUN DE NOTRE PAYS :
ILS SONT UNE CHANCE POUR NOTRE RÉPUBLIQUE,
ET NON UNE CHARGE
COMME L'ON A TROP SOUVENT CHERCHÉ
À NOUS LE FAIRE CROIRE.

”



Rémi Pauvros
Président de la
FHF Hauts-de-France

LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE HAUTS-DE-FRANCE EST ENGAGÉE AU QUOTIDIEN DANS LA DÉFENSE ET LA VALORISATION DU SERVICE PUBLIC DE SANTÉ DANS LA RÉGION.

Elle réunit en son sein des hôpitaux de toutes tailles, ainsi que des EHPAD et des établissements assurant la prise en charge du handicap, soit 171 établissements publics dans les Hauts-de-France.

Des adhérents unis dans leur diversité par les valeurs qu'ils partagent, et qui fondent toute l'action de notre Fédération : l'égal accès de tous à des soins de qualité et de proximité, mais également le développement de l'innovation et la recherche de l'excellence, tant dans les soins que dans l'accompagnement, l'enseignement ou la recherche.

En 2019, au-delà des actions récurrentes qui rythment chaque année le travail de la Fédération - animation de groupes de travail, organisation de réunions thématiques ou de temps d'information, rencontres institutionnelles, représentation des adhérents dans plus de 50 instances et commissions - plusieurs sujets ont marqué l'actualité. Notre contribution aux travaux du Pacte de refondation des Urgences, ou à ceux du plan « Investir pour l'Hôpital »,

en lien avec la FHF nationale et en concertation avec nos établissements adhérents ; la relance de la réflexion sur la situation de la psychiatrie publique dans notre région ; ou encore, pour le secteur médico-social, la participation au Collectif Systèmes d'Information MS HDF et la signature d'une convention avec l'ARS.

En 2019, nous avons également relancé notre projet de construction d'une stratégie de groupe public dans la région. Basée sur l'élaboration d'études territoriales sur l'offre de soins régionale, ainsi que la mise en place de plusieurs groupes de travail, cette stratégie se déclinera en un plan d'action concret, qui sera mis en œuvre jusqu'en 2024.

Permettre à nos adhérents de continuer à offrir à chaque patient de leurs territoires des parcours de soins adaptés et sans rupture, dans le contexte difficile que nous connaissons, et assurer leur place indispensable au cœur du système de santé, voilà tout le sens que devra pouvoir porter cette stratégie dans les années à venir.

SOMMAIRE

00

SYNTHÈSE

..... p.3

01

FAITS MARQUANTS

Évènements 2019p.6-11

02

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE

Qui sommes-nous ?.....p.13

Établissements adhérents.....p.14-15

Conseil d'administration.....p.16-17

Instances.....p.18

Personnel.....p.18

Budget et cotisations.....p.18

Communication..... p.19-20

Au service de nos adhérentsp.21

03

ORGANISATION ET PLANIFICATION SANITAIRE

Autorisations p.23

Urgences p.24

Soins de suite et de réadaptation (SSR) p.25

HAD p.26

Permanence des soins p.26

Hôpitaux de proximité..... p.26

Téléradiologie p.26

CAQES p.26

Psychiatrie P.27

04

FINANCES

Situation financière.....	p.29
Observatoire de l'activité	p.29
Contrôles T2A.....	p.30
Contentieux SDIS/SMUR.....	p.30
COREDIM.....	p.34

05

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Collectif Systèmes d'Information Médico-Social Hauts-de-France	p.32
Secteur Personnes âgées.....	p.33
Secteur Handicap	p.34
Instances régionales et départementales.....	p.34
Évènements 2019	p.35
Groupe tarification des EHPAD	p.36

06

RESSOURCES HUMAINES

Réforme de l'internat.....	p.38
Intérim médical	p.38
Référente Handicap Mutualisée	p.39
Service Civique.....	p.39
Formation	p.41

07

SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Prédice	p.43
Hop'en.....	p.43

08

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

.....	p.45-46
-------	---------

“

FAITS MARQUANTS

”

PUBLICATION DE L'ENQUÊTE « VIOLENCES AUX URGENCES »



En 2018, une enquête avait été transmise à l'ensemble des établissements de la région sur la thématique des violences dans les services d'Urgences, dont le questionnaire avait été réalisé par le Dr Nathalie ASSEZ, Médecin urgentiste du Pôle de l'urgence du CHU de Lille et le Dr Antoine GODDYN, Médecin urgentiste au Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer. En 2019, les Dr ASSEZ et GODDYN ont publié les résultats de cette enquête dans la Revue Hospitalière de France. (voir p.25)

INSTANCES FHF HAUTS-DE-FRANCE

Lors du Conseil d'administration du 8 mars 2019, Michel THUMERELLE, Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux, a été désigné Vice-Président FHF Hauts-de-France représentant le secteur sanitaire du Nord de la région, en remplacement de Marie-Christine PAUL.

Rodolphe BOURRET, Directeur du Centre Hospitalier de Valenciennes, Vincent KAUFFMANN, Directeur du Centre Hospitalier de Tourcoing, et le Docteur Magloire GNANSOUNOU, Président de la CME du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois, ont également été désignés Administrateurs lors de ce même Conseil d'administration.

En décembre 2019, le Dr Philippe BONELLE, Vice-Président FHF Hauts-de-France représentant la Communauté médicale du Sud de la région, a démissionné de ses fonctions.

LANCEMENT DE L'EXTRANET FHF HAUTS-DE-FRANCE

Afin de développer le service rendu à ses adhérents, la FHF Hauts-de-France a mis en place au printemps 2019 un espace extranet privé, permettant de retrouver en un seul lieu les actualités des secteurs sanitaire et médico-social, l'agenda de la fédération, les documents des différents groupes de travail, ou de travailler sur des projets collaboratifs.

NOUVEAUX ADHÉRENTS 2019

Deux établissements médico-sociaux ont adhéré à la FHF Hauts-de-France en 2019 : l'EPDSAE (59), ainsi que l'EHPAD Résidence La Mèche d'Argent à Coucy-le-Château (02), portant le nombre total d'établissements adhérents à 169.

DÉCLINAISON DES PLANS NATIONAUX

La FHF Hauts-de-France, en lien avec la FHF nationale, apporte tout au long de l'année sa contribution aux modifications et évolutions du système de santé. En 2019, elle a notamment participé aux travaux du Pacte de refondation des Urgences, ainsi qu'à ceux du plan « Investir pour l'Hôpital », en concertation avec l'ARS Hauts-de-France et ses établissements adhérents. (voir p.24)

CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE DE GROUPE PUBLIC RÉGIONALE : UNE NOUVELLE ÉTAPE



Face à la crise que traversent l'Hôpital et les établissements sociaux et médico-sociaux publics, la FHF Hauts-de-France souhaite poursuivre la construction d'une stratégie de groupe régionale, rassemblant tous les établissements publics, tournée vers les territoires et les acteurs de santé.

Pour ce faire, la fédération a fait appel en 2019 à l'accompagnement d'un cabinet de consultants, Montaigne Santé – Groupe Averroès, pour une mission centrée sur l'obtention de résultats et déclinée en une feuille de route permettant une mise en œuvre opérationnelle.

Mêlant études préalables et ateliers thématiques, les travaux menés se traduiront ainsi par des propositions et un plan d'actions concrets, qui seront mis en place sur la période 2020-2024.

L'élaboration de cette stratégie priorise avant tout l'aspect humain, et plus particulièrement les questions de démographie médicale.

Elle nécessite l'adhésion de tous les établissements de la région, afin de pouvoir offrir des parcours de soins adaptés et sans rupture, à chaque patient, et dans chaque territoire, et la FHF Hauts-de-France compte sur l'implication de ses adhérents dans ce travail de construction commune.

Afin de travailler le contenu et les orientations de l'étude actions avec le cabinet, un comité de pilotage s'est constitué en septembre 2019, constitué d'Eric GUYADER, le Dr Ziad KHODR, Séverine LABOUE, Catherine LHOMME, et Carmen SOLÉ, élargi en octobre 2019 avec le Dr Alexandre BERTELOOT et Didier DELMOTTE, tous Administrateurs de la fédération.

En novembre, à l'occasion de la Convention régionale, le cabinet Montaigne Santé – Groupe Averroès a présenté aux établissements plusieurs études introductives permettant de lancer la réflexion, sur les spécificités de l'offre de soins dans la région, les premiers bilans des GHT des Hauts-de-France, et la stratégie développée par les groupes privés. (voir page suivante)



Quatre groupes de travail se sont ensuite constitués sur la base du volontariat, dont les premières réunions se sont déroulées en décembre 2019 :

#1

Réflexion et propositions sur l'enjeu de la démographie et la gestion des ressources humaines médicales

#2

Réflexion et propositions sur les ressources paramédicales

#3

Les parcours globalisés et coordonnés

#4

Le futur régime des autorisations

LES CONCLUSIONS DE CES TRAVAUX SERONT RENDUES EN 2020.

ÉVÈNEMENTS 2019

CONVENTION RÉGIONALE



LA CONVENTION RÉGIONALE 2019 DE LA FHF HAUTS-DE-FRANCE S'EST DÉROULÉE LE VENDREDI 15 NOVEMBRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE HENRI WAREMBOURG DE LILLE.

Ouverte par M. le Doyen Pr GOSSET suite à l'accueil de Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France, cette matinée a rassemblé **plus de 70 participants** autour de la thématique « **L'Hôpital public dans l'offre de soins régionale et territoriale, une nouvelle étape dans la construction de notre stratégie de groupe public** », en présence de MM. Etienne CHAMPION et Arnaud CORVAISIER, Directeur général et Directeur général adjoint de l'ARS Hauts-de-France.

Dans un contexte extrêmement tendu pour les hôpitaux et EHPAD publics, cette édition 2019 de la Convention régionale était l'occasion de présenter aux établissements adhérents la démarche entreprise par la fédération de poursuivre la construction d'une stratégie de groupe rassemblant les établissements publics de la région, accompagnée par un cabinet de consultants. (voir page précédente)

Pour cette première étape, le cabinet Montaigne Santé – Groupe Averroès avait ainsi réalisé 3 études permettant de lancer la réflexion :

- Les spécificités de l'offre de soins en Hauts-de-France et la situation des différents territoires
- Un bilan fonctionnel des GHT de la région
- Le fonctionnement des stratégies des groupes privés présents dans la région

Présentées aux établissements au cours de la matinée, ces études, dont le contenu a été unanimement salué, ont donné lieu à de nombreux échanges avec les participants.

La matinée s'est conclue par les synthèses de MM. BOURQUIN, Conseiller stratégie et représentant la FHF nationale, PAUVROS, et CHAMPION.

“

L'Hôpital et les établissements sociaux et médico-sociaux publics sont un bien commun de notre pays : ils sont une chance pour notre République, et non une charge comme l'on cherche trop souvent à nous le faire croire. [...] Nos établissements adhérents ne sont pas liés par une alliance d'intérêts, mais bien par les valeurs communes qu'ils portent, et qu'ils défendent chaque jour sur le terrain malgré les difficultés. Pouvoir offrir un parcours de soins adapté et sans rupture, à chaque patient de la région, dans chaque territoire, c'est tout le sens de la stratégie de groupe public dont la FHF Hauts-de-France souhaite aujourd'hui poursuivre la mise en place.

Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France

”

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux 2019 de la FHF Hauts-de-France s'est déroulée le 31 janvier au Musée La Piscine de Roubaix en présence de Mme Monique RICOMES, Directrice Générale de l'ARS Hauts-de-France. Malgré les conditions climatiques très défavorables, une tempête de neige ayant paralysé la région dans la nuit, une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés au Musée La Piscine de Roubaix.



“

Les Établissements publics restent les chaînons indispensables du parcours de soins de tous les patients ; ceci est encore plus vrai dans notre grande région Hauts-de-France, dont les besoins en santé sont plus forts qu'ailleurs. En 2019, nous ferons en sorte que cette réalité objective soit partagée par tous, et devienne une véritable priorité régionale et nationale.

Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France

”

DEMI-JOURNÉE « SITUATION DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE RÉGIONALE »

Le 20 mars, la FHF Hauts-de-France organisait la **première réunion sur la situation de la psychiatrie publique dans la grande région**, au CH Philippe Pinel d'Amiens. Cette matinée a rassemblé de **nombreux participants venus d'établissements de toute la région**, EPSM et Centres Hospitaliers. Après un accueil par Elio Melis, Directeur de l'établissement, et le Dr Valérie YON, Présidente de la CME, les participants à cette matinée, directeurs, PCME, chefs de pôle, cadres de santé, PH mais également élus **se sont exprimés sur leurs projets et leurs problématiques**, au sein de leur établissement mais aussi plus généralement pour la discipline. (voir p.27)



DEMI-JOURNÉE MÉDICO-SOCIALE



Le jeudi 28 mars, la FHF Hauts-de-France organisait une demi-journée médico-sociale à l'IFSI d'Arras, qui a réuni plus de cinquante participants venus de toute la région. Après une ouverture par Fabienne Heulin-Robert et Serge Gunst, Vice-présidents, et une présentation en visioconférence des dernières actualités du secteur par Annie Lelievre, Responsable du Pôle autonomie de la FHF nationale, cette matinée a permis aux participants de découvrir le projet ASSURE (Amélioration des Soins d'URGence en Ehpad), ainsi que les différentes pratiques départementales concernant l'Aide Sociale à l'Hébergement. (voir p.35)

DEMI-JOURNÉES FHF SSR

L'ARS Hauts-de-France a confié à la délégation régionale FHF une mission d'amélioration en analyse médico-économique stratégique et de performance en codage PMSI / SSR.

Dans ce cadre, une analyse régionale des données pour chaque établissement public des Hauts-de-France autorisé en SSR a été réalisée en 2019.

Deux rencontres FHF / SSR ont donc été organisées, afin de faire un retour sur cette analyse auprès des établissements concernés, mais aussi de faire un point sur le chantier actuel de la réforme de tarification en SSR. La première s'est déroulée au CHU Amiens-Picardie le 10 septembre, et la seconde le lendemain au CHU de Lille.

Ces réunions étaient destinées aux Médecins DIM des établissements autorisés en SSR, TIM concernés, Directeurs et Directeurs financiers ; elles ont réuni au total une centaine de participants.



“

LA FHF
HAUTS-DE-FRANCE

”

QUI SOMMES NOUS ?

**EN RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE,
L'HÔPITAL ET LES
ÉTABLISSEMENTS
SOCIAUX ET
MÉDICO-SOCIAUX
PUBLICS,
CE SONT**



90 000
PROFESSIONNELS
engagés au service
de **l'accès aux soins**
de qualité pour tous



**PRÈS DE
50 000**
NAISSANCES
dans les **35 services**
de maternité



169
ÉTABLISSEMENTS
sur l'ensemble
du territoire

UN ACCUEIL



pour plus de
2,5
millions de patients
chaque année
dont **1,8 millions de**
passages aux Urgences



28 000
RÉSIDENTS
accueillis en EHPAD
soit **50% des places**
dans la région



■ SITE INTERNET www.fhf-hdf.fr

Toute l'actualité de la FHF
Hauts-de-France et de ses
établissements adhérents

■ TWITTER [@laFHF_HDF](https://twitter.com/laFHF_HDF)

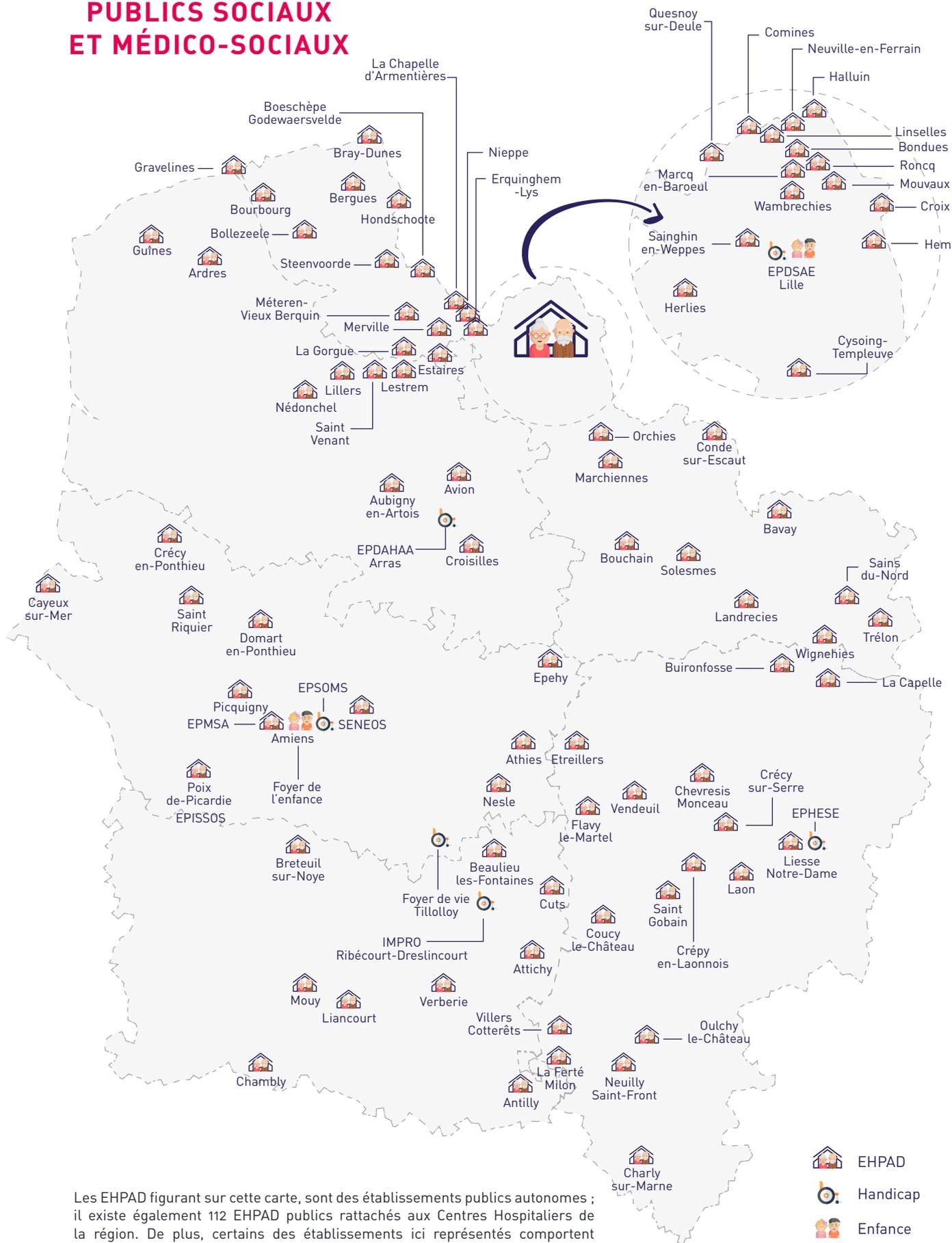
■ ESPACE ADHÉRENTS EN LIGNE extranet.fhf-hdf.fr

Actualités des secteurs sanitaire
et médico-social, agenda
de la fédération, comptes-rendus
et documents des rencontres
et groupes de travail.

■ NEWSLETTER

Envoi mensuel aux adhérents
de toute l'information des secteurs

91 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



Les EHPAD figurant sur cette carte, sont des établissements publics autonomes ; il existe également 112 EHPAD publics rattachés aux Centres Hospitaliers de la région. De plus, certains des établissements ici représentés comportent plusieurs structures. Au total, **le secteur public représente ainsi 276 structures et services sociaux et médico-sociaux dans la région Hauts-de-France.**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FHF RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le premier Conseil d'Administration de la Fédération hospitalière de France région Hauts-de-France a été élu le 17 juin 2016 par la Convention régionale.

Sa composition actuelle tient compte des élections qui se sont déroulées le 17 juin 2016, ainsi que des modifications qui ont eu lieu depuis lors.



I LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Monsieur Guy DUSAUTOIR
Trésorier
Directeur, Centre Hospitalier du Quesnoy,

Quatre représentants Nord Pas-de-Calais des Territoires et des EPS

- Madame Séverine LABOUE
Membre du bureau
Directrice, Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin
- Monsieur Frédéric LETURQUE
Membre du bureau
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Arras

- Monsieur Philippe MERLAUD
Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Omer

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Michel THUMERELLE
Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Amand

Quatre représentants Picardie des Territoires et des EPS

- Docteur Jean-Brice GAUTHIER
Membre du bureau
Président de CME, Centre Hospitalier de Laon
- Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Éric GUYADER
Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Beauvais

- Docteur Thierry RAMAHERISON
Membre du bureau
Président de CME, Centre Hospitalier de Beauvais

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Freddy SERVEAUX
Membre du Bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Soissons

Deux représentants Nord Pas-de-Calais des EPSMS

- Madame Catherine LHOMME
Membre du bureau
Directrice Adjointe, Centre Hospitalier d'Hazebroeck
- Monsieur Bertrand RINGOT
Membre du Bureau
Président du Conseil d'Administration,
EHPAD Les Oyats Gravelines

Deux représentants Picardie des EPSMS

- Madame Hélène BALITOUT
Membre du bureau
Présidente du Conseil d'Administration, IMPro Ribécourt
- Monsieur Eric JULLIAN
Membre du bureau
Directeur, EPSOMS

L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 52 ADMINISTRATEURS ÉLUS

Représentants des Elus

- **Madame Hélène BALITOUT**
Présidente du Conseil d'Administration, IMPRO Dreslincourt,
- **Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Jean-Louis BOUDET** - Vice-Président des Conseils d'Administration, EHPAD de Templeuve et Cysoing,
- **Monsieur Robert CAPAR**
Membre du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Albert,
- **Monsieur Frédéric CHEREAU**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Douai,
- **Monsieur Didier DELMOTTE**
Membre du Conseil de Surveillance, Groupe Hospitalier Seclin-Carvin,
- **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**
Président du Conseil de Surveillance, Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys,
- **Monsieur Gérard DUÉ**
Président du Conseil d'Administration, EHPAD de Croisilles,
- **Madame France FONGUEUSE**
Membre du Conseil de Surveillance, CHU Amiens-Picardie,
- **Monsieur Pascal FRADCOURT**
Président du Conseil d'Administration, EPSOMS,
- **Monsieur Claude GALAMETZ**
Membre du Conseil de Surveillance, CHRU de Lille,
- **Monsieur Bernard HAESBROECK**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Armentières et EPSM d'Armentières,
- **Monsieur Daniel HIBERTY**
Membre du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon,
- **Monsieur Nicolas LEFEBVRE**
Président du Conseil de Surveillance, EPSM des Flandres,
- **Monsieur Frédéric LETURQUE**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Arras,
- **Madame Corry NEAU**
Présidente du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise,
- **Monsieur Rémi PAUVROS**
Membre du Conseil de Surveillance, Hôpital Départemental de Felleries-Liessies,

- **Monsieur Pierre RAMBOUR**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Chaumont-en-Vexin,
- **Monsieur Bertrand RINGOT**
Président du Conseil d'Administration, EHPAD de Gravelines,
- **Monsieur Gilles SELLIER**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Nanteuil-le-Haudouin,

Représentants des Directeurs

- **Monsieur Frédéric BOIRON**
Directeur, CHU de Lille,
- **Monsieur Rodolphe BOURRET**
Directeur, Centre Hospitalier de Valenciennes,
- **Monsieur Christian BURGI**
Directeur, EPSM Val-de-Lys Artois,
- **Monsieur Guy DUSAUTOIR**
Directeur, Centre Hospitalier du Quesnoy, Maisons de retraite de Solesmes et Landrecies,
- **Madame Brigitte DUVAL**
Directrice, Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon,
- **Monsieur Etienne DUVAL**
Directeur, Centre Hospitalier de Laon,
- **Monsieur François GAUTHIEZ**
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Quentin,
- **Monsieur Serge GUNST**
Directeur, Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe,
- **Monsieur Eric GUYADER**
Directeur, Centre Hospitalier de Beauvais,
- **Madame Fabienne HEULIN-ROBERT**
Directrice, EPMSA,
- **Monsieur Eric JULLIAN**
Directeur, EPSOMS,
- **Monsieur Vincent KAUFFMANN**
Directeur, Centre Hospitalier de Tourcoing,
- **Madame Séverine LABOUE**
Directrice, Groupe Hospitalier Loos Haubourdin,
- **Madame Catherine LHOMME**
Directrice, EHPAD de Gravelines,
- **Monsieur Stephan MARTINO**
Directeur, Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise,
- **Monsieur Philippe MERLAUD**
Directeur, Centre Hospitalier Saint-Omer et Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys,

- **Madame Danielle PORTAL**
Directrice, CHU d'Amiens,
- **Monsieur Hervé RIVILLON**
Directeur, EHPAD Aubigny-en-Artois,
- **Monsieur Michel THUMERELLE**
Directeur, Centre Hospitalier de Saint Amand-les-Eaux,

Représentants des Médecins

- **Docteur Alexandre BERTELOOT**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Douai,
- **Docteur Philippe BONELLE**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Doullens,
- **Docteur Rémy DUMONT**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Calais,
- **Docteur Jean-Brice GAUTHIER**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Laon,
- **Docteur Magloire GNANSOUNOU**
Président de la CME, Centre Hospitalier Sambre-Avesnois,
- **Docteur Khaled IDRISSE**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Cambrai,
- **Docteur Michel KFOURY**
Président de la CME, Centre Hospitalier d'Abbeville,
- **Docteur Ziad KHODR**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Saint-Omer,
- **Professeur Pierre KRSTKOWIAK**
Président de la CME, CHU Amiens-Picardie,
- **Docteur Patrick LE COZ**
Président de la CME, Centre Hospitalier d'Arras,
- **Docteur Christian MULLER**
Président de la CME, EPSM de l'Agglomération Lilloise,
- **Professeur François-René PRUVOT**
Président de la CME, CHU de Lille,
- **Docteur Thierry RAMAHERISON**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Beauvais,
- **Docteur Véronique YON**
Présidente de la CME, Centre Hospitalier Philippe Pine

S'ajoutent aux 52 Administrateurs élus, **2 Administrateurs représentant les organismes associés et 8 Administrateurs, n'ayant pas voix délibérative.**

2 Administrateurs Associés

(sans voix délibérative)

- **Philippe BEC, Administrateur Associé** représentant l'UGECAM
- **Poste vacant**

8 Administrateurs Désignés

(sans voix délibérative) au titre des Personnalités Qualifiées

- **Christine BATTEUX**
Directrice de l'Hôpital Départemental de Felleries-Liessies,
- **Alain BONNIERE**
Directeur du Centre Hospitalier de Ham,
- **Poste vacant**

- **Bruno DONIUS**
Directeur du Centre Hospitalier de Dunkerque,

- **Poste vacant**
- **Poste vacant**

- **Éric LAGARDÈRE**
Directeur des Centres Hospitaliers de Soissons et Château-Thierry,
- **Dominique PICAULT**
Directrice de la Stratégie et des Coopérations du CHU de Lille,

S'ajoutent aux 52 Administrateurs élus et aux 10 Administrateurs sans voix délibérative, **un ou des invité(s) Permanent(s) (sans voix délibérative)**

Au titre de représentant des usagers :

- **Pierre-Marie LEBRUN**
France Assos Santé Hauts-de-France,
- **Jean DE LA SELLE**
membre du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon,

INSTANCES DE LA FHF HAUTS-DE-FRANCE



1
CONVENTION RÉGIONALE
• 15 novembre

3
CONSEILS D'ADMINISTRATION
• 8 mars
• 14 juin
• 18 octobre

4
BUREAUX
• 18 janvier
• 5 avril
• 17 mai
• 20 septembre

1
RÉUNION DE L'EXÉCUTIF
• 4 juillet

La FHF Hauts-de-France invite les nouveaux Directeurs des établissements au Conseil d'Administration lors de la prise de leur fonction, afin qu'ils se présentent aux Administrateurs mais également qu'ils participent à la réunion et puissent se rendre compte des différents sujets évoqués, avec les débats et décisions qui en résultent.

COTISATIONS

L'Assemblée Générale FHF Hauts-de-France du 15 novembre 2019 s'est prononcée sur la poursuite des principaux objectifs stratégiques que la FHF Hauts-de-France se fixe depuis plusieurs années, fondée sur une politique de défense du service public et de stratégie de groupe public.

CRITÈRES
DE COTISATIONS
2019

9,73 €/lit



pour le secteur
médico-social

Pour le secteur sanitaire,
un taux régional
moyen unique
identique pour tous.

0.001187%

est appliqué aux produits
d'exploitation consolidés
de chaque établissement à n-2.*

**La base de calcul est fournie par l'ARS dans le cadre de son étude de benchmark et l'année de référence est 2016.*

Rappel des principes

Les établissements publics de la région adhèrent à la FHF Hauts-de-France, qui elle-même adhère à la FHF nationale. La somme totale des cotisations FHF Hauts-de-France se divise en deux parts : une part régionale et une part nationale. La FHF Hauts-de-France reverse une part à la FHF nationale. En 2019, la cotisation reversée à la FHF nationale est de 516 901 €.

BUDGET

Le montant total des Cotisations
FHF Hauts-de-France pour 2019

998 000 €



PERSONNEL

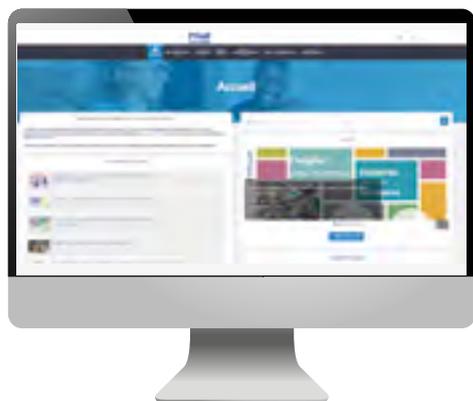


4 SALARIÉES EN CDI

- Carmen SOLÉ
Secrétaire Général (1 ETP)
- Laurie DESMONS
Assistante de Direction (0,80 ETP)
- Clémence DE SAINT-STÉBAN
Chargée de mission (1 ETP)
- Sophie DEVAUD
Chargée de mission (1 ETP)

COMMUNICATION

SITE INTERNET



Véritable « vitrine publique » de la fédération, le site est actualisé de façon régulière et systématique avec les différentes actions de la fédération, mais également avec une mise en valeur plus importante des actualités de ses établissements adhérents.

En 2019, **10 000 visiteurs uniques** ont parcouru le site, pour **plus de 32 000 pages vues**.

Rendez-vous sur fhf-hdf.fr

LANCEMENT DE L'ESPACE PRIVÉ ADHÉRENTS

Afin de développer le service rendu à ses adhérents, la FHF Hauts-de-France a mis en place au printemps 2019 un espace extranet privé, permettant de retrouver en un seul lieu les actualités des secteurs sanitaire et médico-social, l'agenda de la fédération, les documents des différents groupes de travail, ou de travailler sur des projets collaboratifs. Cet espace a vocation à s'adapter aux besoins des adhérents, et se veut donc évolutif.

extranet.fhf-hdf.fr

TWITTER



En janvier 2019, la FHF Hauts-de-France a lancé son compte Twitter, qui comptait à la fin de l'année **370 abonnés**.



Suivez-nous

@laFHF_HDF

NEWSLETTER ADHÉRENTS



En juin 2019, la newsletter envoyée aux adhérents de la fédération pour les informer de l'actualité de tous les secteurs, a été repensée pour être diffusée entièrement en ligne. En septembre, suite au changement de format, la périodicité d'envoi a également évolué, passant de trimestrielle à mensuelle.

fhf-hdf.fr/newsletters

RELATIONS PRESSE

La FHF Hauts-de-France défend dans l'espace médiatique les intérêts de l'hôpital et des établissements médico-sociaux publics de la région.

En 2019, une conférence de presse a été organisée suite à la Convention régionale, et 8 communiqués ou prises de position ont été envoyés à la presse au cours de l'année sur les thématiques suivantes :

• **Projet de loi santé**

La FHF Hauts-de-France dénonce le manque de concertation et l'absence de mesures fortes et immédiates (février)

• **8 mars**

Des discriminations à éradiquer encore trop nombreuses pour les femmes dans la fonction publique hospitalière (mars)

• **Placement sous administration provisoire du CH Philippe Pinel**

Soutien de la FHF Hauts-de-France (mars)

• **Grand débat national**

Résultats de l'enquête FHF/IPSOS en région Hauts-de-France (avril)

• **Urgences hospitalières**

Rencontre FHF Hauts-de-France / ARS le 12 juin (juin)

• **« Pacte de refondation des Urgences »**

Des modalités concrètes à définir dans la région Hauts-de-France (septembre)

• **Plan d'urgence Investir pour l'Hôpital**

Communiqué de la FHF Hauts-de-France (novembre)

Les élus de la FHF Hauts-de-France se sont ainsi exprimés à 9 reprises dans plusieurs médias régionaux ou nationaux : La Voix du Nord, Le Courrier Picard, France 3 Hauts-de-France, France Bleu Nord, Hospimedia et APMnews.

fhf-hdf.fr/communiqués

fhf-hdf.fr/revue-de-presse

DOCUMENTS PRINT

Chaque année, la FHF Hauts-de-France édite plusieurs documents papier : son rapport d'activité annuel, ainsi que les « chiffres clés » de l'année en cours.

En 2019, une plaquette institutionnelle de présentation de la fédération a également été créée, ainsi que plusieurs supports de signalétique permettant de signaler la FHF Hauts-de-France lors d'événements.



Chiffres clés



Signalétique



Plaquette institutionnelle

AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE APPORTE UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN À SES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS.

Elle les représente dans plus de 50 instances et commissions, à l'échelle locale, départementale et régionale, au sein desquelles elle défend leurs missions et leurs actions.

Les représentants FHF HDF y portent avant tout les intérêts de l'hospitalisation et du service publics, et non les intérêts particuliers de leur établissement d'origine.

En 2019, la FHF Hauts-de-France a désigné de nouveaux représentants à l'ANFH, au CGOS, ainsi que pour les Etats généraux de la périnatalité.

Au 1^{er} janvier 2019, les ANFH Nord Pas-de-Calais et Picardie ont fusionné. L'ANFH Hauts-de-France ainsi créée a mis en place trois nouvelles instances : un comité régional stratégique et de gestion, et deux comités territoriaux Nord Pas-de-Calais et Picardie. La FHF Hauts-de-France y a donc renouvelé tous ses représentants.

En 2019, la FHF Hauts-de-France a également renouvelé tous ses représentants au CGOS (19 titulaires et 19 suppléants).

L'ARS Hauts-de-France a organisé en 2019 des Etats généraux de la périnatalité, au travers notamment de plusieurs groupes de travail, au sein desquels la FHF Hauts-de-France a ainsi désigné des participants pour la représenter.

Son indépendance fonde une légitimité reconnue par les pouvoirs publics : régulièrement consultée sur les questions de santé, **elle rencontre tout au long de l'année les partenaires et acteurs institutionnels de la région** (ARS, Conseils départementaux, Conseil régional, fédérations sanitaires et médico-sociales...), tout comme **elle travaille au niveau national avec la FHF et les autres fédérations régionales.** (voir p.45)

Elle met en place et anime des groupes de travail, qui se réunissent régulièrement sur des sujets variés : offre de soins, ressources humaines, finances... en fonction de l'actualité ou sur proposition de ses élus. Composés des équipes de direction et administratives des établissements adhérents, ils permettent de développer certains sujets de façon plus spécifique, afin d'échanger et de nourrir la réflexion et les possibilités d'action de tous.

En 2019,

- Groupe Médecins DIM et DAF : 2 réunions
- Groupe Hôpitaux de proximité : 1 réunion, 1 enquête lancée
- Groupe Tarification en EHPAD : 4 réunions
- Groupe Répartition des internes - R3C : 2 réunions
- Groupe Observatoire de l'activité : 1 réunion
- Groupe Handicap : 1 réunion
- Groupe Efficience en EHPAD : 1 réunion

Elle organise de multiples temps d'informations, réunions, journées ou demi-journées thématiques à destination de ses adhérents, qui permettent à tous de se retrouver, d'échanger, et de construire ensemble.

Elle leur transmet régulièrement toute l'actualité des secteurs sanitaire et médico-social, tout comme **elle promeut leurs activités et leurs innovations**, auprès des différentes tutelles ou dans sa communication.

**ELLE DÉFEND LEURS VALEURS ET LEURS SPÉCIFICITÉS,
DANS TOUS LES TERRITOIRES,
AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS.**

“ ORGANISATION ET PLANIFICATION SANITAIRE ”

Pour la FHF Hauts-de-France, la politique de santé régionale doit répondre avant tout aux besoins de la population des différents territoires de la région, ainsi qu'à des objectifs de réduction des inégalités sociales et territoriales de prise en charge.

Cette politique doit ainsi donner aux populations des différents territoires concernés la garantie d'une accessibilité géographique et financière à une offre préventive, diagnostique, thérapeutique et d'accompagnement qui soit proche, continue, graduée, pertinente, efficiente, innovante et de qualité, répondant aux nombreux enjeux de santé publique.

Parce qu'elle représente et promeut les établissements publics, porteurs dans leur ADN des missions et des valeurs du service public et de l'intérêt général des populations, la FHF rappelle le rôle socle des établissements publics dans cette offre en perpétuelle adaptation.



AUTORISATIONS - CSOS

DR ALEXANDRE BERTELOOT, PRÉSIDENT DE CME DU CENTRE HOSPITALIER DE DOUAI, A ÉTÉ DÉSIGNÉ REPRÉSENTANT FHF HAUTS-DE-FRANCE À LA CSOS, EN TANT QUE SUPPLÉANT.

Pour 2019, sur la base du PRS de la région Hauts-de-France 2018-2028, l'ARS Hauts-de-France a publié au Recueil d'Actes Administratifs l'ouverture d'une période de dépôt de dossiers d'autorisations, du 16 juillet au 10 octobre.

Comme lors de chaque ouverture, la FHF Hauts-de-France a sollicité ses établissements adhérents, et notamment les établissements supports de GHT, afin de mener des **concertations territoriales entre établissements** publics pendant cette période de dépôt, sur leurs projets ou la connaissance des projets concurrents. La FHF Hauts-de-France a ainsi recueilli de chaque établissement une synthèse des dossiers

déposés dans le cadre de cette fenêtre d'autorisations, afin d'étudier si certaines demandes pouvaient être problématiques à l'échelle du territoire ou du GHT.

La FHF Hauts-de-France organise également en amont une ou des réunion(s) préparatoire(s) « Pré-CSOS FHF », **permettant aux établissements d'échanger sur leurs dossiers et de préparer au mieux leurs présentations.**

Concernant la fenêtre d'autorisations qui avait été ouverte du 26 juillet au 18 octobre 2018, 5 réunions CSOS ont été programmées à l'ARS, les 6 décembre 2018, 31 janvier, 7 février, 14 mars et 4 avril 2019, ainsi qu'une réunion « pré-CSOS FHF » le 24 janvier.

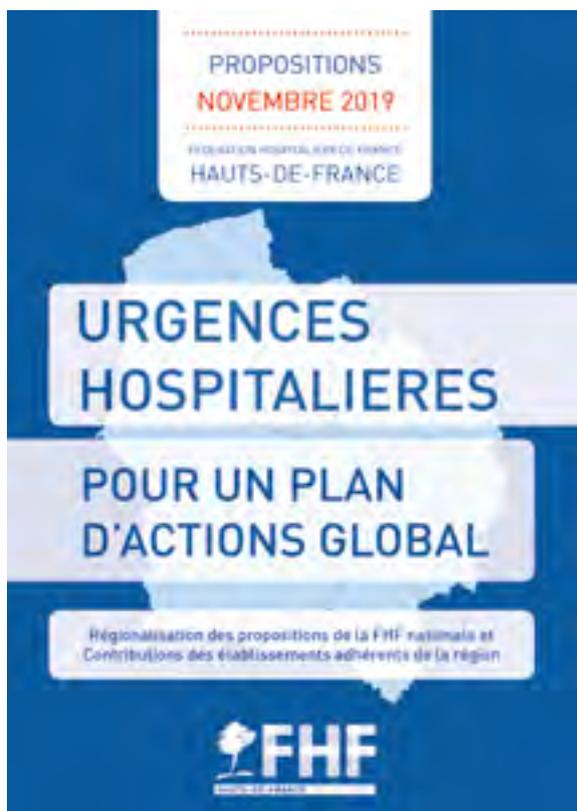
CHIFFRES CLÉS

95
DOSSIERS
D'AUTORISATIONS
ONT ÉTÉ DÉPOSÉS

DONT
46
DOSSIERS
PUBLICS
40 AUTORISÉS

URGENCES

URGENCES HOSPITALIÈRES : POUR UN PLAN D'ACTIONS GLOBAL



Avec plus d'1,5 million de passages annuels dans les Hauts-de-France, dont plus de 85% dans les 38 services publics hospitaliers, les urgences sont le pivot des soins urgents, non programmés et de la permanence des soins. Si le nombre de passages s'est vu multiplié par deux en dix ans, c'est en raison de problématiques organisationnelles en amont et en aval des SAU. **Lieu de cristallisation de l'ensemble des dysfonctionnements du système de santé, les urgences arrivent à saturation, et l'année 2019 est marquée par des tensions exacerbées et la multiplication de mouvements sociaux.**

En juin, une délégation de la FHF Hauts-de-France composée d'élus, de directeurs, et de médecins urgentistes est ainsi reçue à sa demande par M. Corvaisier, Directeur par intérim de l'ARS Hauts-de-France, pour aborder la situation des services d'urgences dans la région. **Une enquête FHF Hauts-de-France** est lancée en amont à l'ensemble des établissements publics de santé, afin d'affiner les problématiques et besoins par territoires.

Suite à ce rendez-vous, la FHF Hauts-de-France adresse un courrier à l'ARS demandant un gel immédiat de toutes les réductions de lits ainsi qu'un appui, notamment financier, pour un **dimensionnement adapté des capacités d'hospitalisations disponibles** en période estivale.

En juillet, elle adresse également un courrier à M. Mesnier et Pr Carli, chargés par Agnès Buzyn de la mission « Urgences », en indiquant se tenir à leur disposition pour évoquer des pistes régionales.

En septembre, suite aux annonces par Agnès Buzyn du « Pacte de refondation des Urgences », une délégation de la FHF Hauts-de-France rencontre M. Champion, nouveau Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, concernant les applications de ces mesures dans la région.

La FHF s'engage alors à **recenser toutes les expérimentations d'organisations innovantes et/ou efficaces et pragmatiques dans les hôpitaux de la région, ainsi que les besoins particuliers de chaque territoire, afin de définir des priorités d'actions tenant compte des différents contextes locaux.** Elle présente les premières pistes de ces éléments à l'ARS lors d'une nouvelle rencontre en octobre.

En lien avec les 5 axes du livret d'action de la FHF nationale « **Urgences hospitalières : pour un plan d'actions global** », la FHF Hauts-de-France rédige et remet ainsi ses propositions régionalisées à l'ARS lors de sa Convention régionale, en novembre.



VIOLENCES AUX URGENCES

Suite aux graves agressions ayant eu lieu aux Urgences du Centre Hospitalier de Tourcoing en octobre 2016, et sur sollicitation du Président de la Collégiale des Chefs des Urgences, la FHF Hauts-de-France avait lancé en 2017 **un groupe de travail sur la thématique « Violences et urgences »**, afin de réaliser un état des lieux des violences subies et des différents dispositifs mis en place au niveau des urgences des établissements de la région Hauts-de-France, pour définir par la suite un minimum commun de préconisations adaptables en fonction de la taille, de la configuration et de l'implantation des services d'accueil.

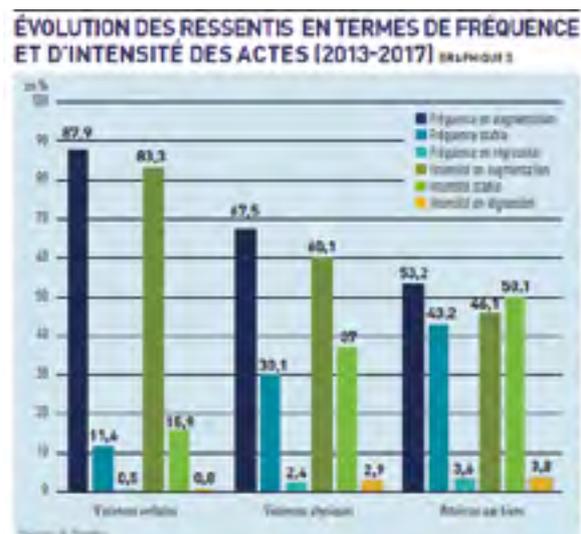
En 2018, ce groupe de travail a ainsi transmis **une enquête à l'ensemble des établissements de la région**, dont le questionnaire a été réalisé par le Dr Nathalie Assez, Médecin urgentiste, docteure en santé publique, praticien hospitalier, unité fonctionnelle commune de recherche (UCR), Pôle de l'urgence du CHU de Lille et le Dr Antoine Goddyn, Médecin urgentiste au Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer.

En 2019, les Dr Assez et Goddyn publient ainsi les résultats de cette enquête dans la Revue Hospitalière de France.



Le premier article, disponible dans l'édition de juillet-août de la revue, analyse le **mode de déclaration des événements**, ainsi que **les formations** mises en place.

Dans l'édition novembre-décembre de la revue, un second article ouvre des **pistes de réflexion** et de propositions sur les moyens d'agir. Objectifs : repérer, identifier, déclarer et se former pour mieux se protéger.



EN 2020, LE TROISIÈME ET DERNIER VOLET ÉVALUERA LES MOYENS DE PRÉVENTION, DE SÉCURISATION, DE DÉCLARATION ET DE FORMATION DÉPLOYÉS AU SEIN DES SUH DES HAUTS-DE-FRANCE, AFIN DE PROPOSER DES RECOMMANDATIONS QUI TIENNENT COMPTE DE LA TAILLE ET DES SPÉCIFICITÉS DES ÉTABLISSEMENTS, MAIS AUSSI DE REPÉRER FORCES ET FAIBLESSES, DE MANIÈRE À ORGANISER DES PLANS D'ACTIIONS CORRECTIFS SI NÉCESSAIRE.

SSR

L'ARS Hauts-de-France a confié à la délégation régionale FHF une mission d'amélioration en analyse médico-économique stratégique et de performance en codage PMSI / SSR.

Dans ce cadre, une analyse régionale des données pour chaque établissement public des Hauts-de-France autorisé en SSR a été réalisée en 2019.

Deux rencontres FHF / SSR ont ensuite été organisées par Michel Thumerelle, Vice-Président FHF Hauts-de-France et référent SSR de la fédération, afin de faire un retour sur cette analyse auprès des établissements concernés, ainsi qu'un point sur le chantier actuel de la réforme de tarification en SSR. La première s'est déroulée au

CHU Amiens-Picardie le 10 septembre, et la seconde le lendemain au CHU de Lille.

Ces réunions étaient destinées aux Médecins DIM des établissements autorisés en SSR, TIM concernés, Directeurs et Directeurs financiers.

Les formations PMSI – SSR ont également démarré en 2019. Celles-ci ont été adaptées par établissement selon le degré de maturité sur la thématique.

En mars, une réunion avec l'ARS avait permis d'aborder plusieurs sujets : le lancement opérationnel du programme HOP'EN, la feuille de route régionale en SSR, ainsi qu'un point sur l'avancée des CPOM.

Pour rappel, les établissements privés déposent à l'heure actuelle plus de dossiers d'autorisations que les établissements publics, en raison du mode de financement différent et inégalitaire. Cette différence de financement est sans cesse rappelée en préambule des CSOS.

HAD

En janvier 2019, la FHF Hauts-de-France a alerté l'ARS sur les autorisations d'HAD, des difficultés apparaissant suite à la mise en œuvre du PRS 2018-2028 dans la zone 21 A : Péronne – Saint-Quentin - Hirson.

Ces trois établissements étaient auparavant titulaires d'une autorisation par établissement, que l'ARS souhaitait regrouper en une seule, sans toutefois en impacter la couverture territoriale.

PERMANENCE DES SOINS

En début d'année 2019, la FHF Hauts-de-France a transmis à l'ensemble de ses établissements adhérents les tableaux des nouveaux schémas de Permanence des Soins en Etablissements de Santé de l'ARS, afin qu'ils puissent vérifier l'exactitude des données.

En avril, la FHF Hauts-de-France a ainsi transmis à l'ARS sa contribution au nouveau schéma cible de la permanence de soins.

Elle y a rappelé que compte-tenu de l'enjeu stratégique de cette mission pour les établissements publics, des financements en jeu et du contexte actuel de transformation du système de santé, la permanence de soins restait un sujet fort et emblématique, qui doit répondre aux besoins et aux moyens de l'accessibilité de la population à des soins de proximité.

Cependant, pour diverses raisons de sécurité, de proximité, de pénibilité et d'attractivité, l'organisation réelle et le nombre de lignes correspondantes armées dans chaque établissement ne pouvaient pas correspondre forcément aux lignes financées par l'ARS.

La FHF Hauts-de-France a donc sollicité de l'ARS de la transparence et de la visibilité sur la mise en œuvre et la répartition des crédits de permanence soins au sein du FIR. Elle a également rappelé qu'une évaluation du schéma cible serait rapidement nécessaire pour pointer selon les territoires les difficultés qui ne manqueraient pas d'apparaître.

Le 14 mai 2019, l'arrêté portant adoption de l'Avenant n°1 au Schéma régional de santé du Projet régional de santé de la région Hauts-de-France 2018 – 2028 relatif à la révision de l'organisation de la Permanence des soins en établissement de santé a été publié.

Sa mise en œuvre a débuté au 1er juillet 2019, faisant l'objet d'un avenant au CPOM.

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

Les annonces « Ma Santé 2022 » avaient remis la thématique des Hôpitaux de proximité au cœur de l'actualité, mais sans qu'aucune définition précise n'en soit donnée.

En 2019, le groupe de travail FHF HDF « Hôpitaux de proximité » a souhaité s'attacher à travailler sur sa propre définition de l'hôpital de proximité, en termes d'organisation, de gradation, d'activité ou de financement... afin de transmettre sa contribution à la FHF nationale ainsi qu'à l'ARS.

Suite à une réunion de ce groupe de travail en mai, et afin de définir un ou des modèles à proposer à l'ARS, il a été convenu d'interroger les 35 hôpitaux qui pourraient être considérés de proximité, c'est-à-dire les hôpitaux ne disposant ni de chirurgie, ni de maternité, avec ou sans activité de court séjour, au travers d'une enquête ouverte comportant un focus sur les soins ambulatoires non programmés.

Une carte FHF Hauts-de-France des possibles hôpitaux labellisés a également été réalisée, afin d'en analyser le maillage régional.

TÉLÉRADIOLOGIE

Le schéma régional de santé intègre, dans les objectifs sur l'imagerie médicale, l'orientation suivante : « Structurer, par zone, la permanence des soins en imagerie en mobilisant en première intention les ressources internes des détenteurs d'autorisation sur une zone – y compris via la coopération public-privé – puis en seconde intention des plateformes de télé expertise utilisant prioritairement les ressources et expertises locales, si possible au regard de l'implication des acteurs locaux. Cette structuration territoriale s'appuiera notamment sur la dynamique des GHT ».

Afin de lancer la réflexion régionale sur le développement de la téléradiologie - dont la pratique a fait l'objet d'une Charte, élaborée par le Conseil Professionnel de la Radiologie Française - G4 et mise à jour en décembre 2018 - l'ARS Hauts-de-France a organisé une réunion le 13 juin à Amiens, avec visioconférence à Lille. Etaient invités les représentants du G4 régional, les Fédérations, l'URPS, les représentants des CHU.

CAQES

Le CAQES a pour objet d'améliorer la qualité, la sécurité et la pertinence des soins et des prescriptions, et doit permettre une diminution des dépenses d'assurance maladie. Il est signé entre le Directeur de l'ARS, le Directrice de l'organisme local d'assurance maladie et le représentant légal de l'établissement. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

En avril 2019, l'ARS a réuni les fédérations hospitalières sur le thème des CAQES (volet socle et volets additionnels), afin de présenter la nouvelle campagne et le calendrier 2019. L'agence y a également fait des propositions quant à l'intéressement.

Après avoir interrogé ses établissements adhérents, la FHF Hauts-de-France a alors envoyé une contribution aux propositions de l'ARS en mai, afin d'émettre quelques réserves, à laquelle l'ARS a répondu en juin.

De façon générale, la FHF Hauts-de-France rappelle ses demandes initiales concernant le CAQES, notamment sur le nécessaire accompagnement, la progressivité et le discernement dans la mise en œuvre et l'application de ce contrat et ses différents volets, d'autant que certains établissements SSR ou psychiatriques entrent dans cette nouvelle démarche, qui reste très chronophage et complexe pour des équipes souvent réduites.

En novembre, lors d'une nouvelle réunion à l'ARS, la FHF relayée par les autres Fédérations a demandé la transmission de la cartographie des établissements en difficulté sur le volet socle.

PSYCHIATRIE – SANTÉ MENTALE

Lors du Conseil d'administration du 8 mars 2019, le Docteur Christian Müller, Vice-Président FHF Hauts-de-France, a présenté un état des lieux de la psychiatrie régionale.

La psychiatrie publique vit depuis plusieurs années une situation très préoccupante, une véritable « crise républicaine » tant au niveau national que dans la région.

La situation est très contrastée en Hauts-de-France, avec des réalités territoriales, géographiques et socio-démographiques très diverses. Si la psychiatrie en région possède aujourd'hui des points forts : une dynamique reconnue nationalement, un investissement de la recherche, une mobilisation sur des thématiques

spécifiques ainsi que des partenariats permettant échanges et débats, elle a aussi plusieurs zones de fragilité : de graves tensions en termes de démographie médicale, des contraintes budgétaires fortes, et des secteurs qui cumulent les difficultés.

L'avenir comporte de nombreuses interrogations, que ce soit la mise en place des Projets Territoriaux de Santé Mentale au 23 juillet 2020, l'évolution des GHT et de la place de la psychiatrie en leur sein, mais aussi les futures orientations nationales pour la discipline. Ces PTSM sont un enjeu primordial : la délimitation des périmètres doit venir des acteurs, et soutenir des projets cohérents pour les territoires et non pour les établissements.



Face à la crise structurelle de la discipline, **la FHF Hauts-de-France a alors organisé la première réunion sur la situation de la psychiatrie publique dans la grande région, le 20 mars 2019 au CH Philippe Pinel d'Amiens.** Cette matinée a rassemblé de nombreux participants venus d'établissements de toute la région, EPSM et Centres Hospitaliers.

Après un accueil par Elio Melis, Directeur de l'établissement, et le Dr Valérie Yon, Présidente de la CME, les participants à cette matinée, directeurs, PCME, chefs de pôle, cadres de santé, PH mais également élus se sont exprimés sur leurs projets et leurs problématiques, au sein de leur établissement mais aussi plus généralement pour la discipline.

Ils ont pu partager leurs difficultés, qui sont récurrentes et multi-factorielles : problèmes de financements et

d'affectation des dotations, de gestion des places en lien avec le social et le médico-social, mais aussi de pénurie médicale, d'attractivité, de turn-over et donc de recours à l'intérim, dûs notamment aux différences de salaire avec le secteur privé et aux conditions de travail qui se dégradent d'année en année.

Cette situation affecte la qualité de la prise en charge des patients, et donc les professionnels, qui bien que motivés et souvent passionnés par leur pratique, se sentent dépossédés de leurs missions et ont le sentiment de ne plus pouvoir assurer une véritable qualité de soins de proximité.

L'évocation des projets de chacun a ensuite permis de conserver un certain optimisme ; la région est dynamique et de nombreux partenariats et innovations se mettent en place, qui font la richesse de la psychiatrie publique. Ces projets demandent cependant une très grande énergie à leurs porteurs, car les missions demandées sont de plus en plus nombreuses, tout en restant à moyens constants.

Le lendemain, le 21 mars, l'établissement était placé sous administration provisoire. La FHF Hauts-de-France a alors publié un communiqué de soutien, regrettant qu'une nouvelle fois, les directions servent de « fusibles » aux difficultés d'un établissement, jugées seules responsables d'une situation qui découle pourtant en premier lieu d'un manque d'investissement pour la discipline et de prise de conscience des réalités vécues sur le terrain.

Lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2019, Nicolas Lefebvre, Président du Conseil de Surveillance de l'EPSM des Flandres et administrateur FHF Hauts-de-France, a présenté aux élus sa proposition de création d'un critère « géographique » pour le futur modèle de financement de la psychiatrie, afin de prendre en compte les importantes disparités entre territoires.

**Dans le cadre de ses missions au CESER,
Rémi PAUVROS a présenté une première note de synthèse
sur la santé mentale dans la région.
CETTE INSTRUCTION AURA LIEU EN 2020.**

“

FINANCES

”



SITUATION FINANCIÈRE

Depuis plusieurs années, le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France mandate le groupe de travail des DAF et des DIM de la région pour lui assurer un travail d'alerte.

En 2019, ce groupe DIM-DAF s'est réuni à deux reprises, en avril et en novembre.

La FHF Hauts-de-France a interrogé, comme elle le fait chaque année, l'ensemble des établissements publics de santé de la région, afin de connaître **leur situation financière et de pouvoir en établir un bilan régional**. Les résultats définitifs de l'enquête 2018 ont ainsi été présentés lors de la première réunion d'avril, mais également lors du Conseil d'administration FHF Hauts-de-France du 14 juin 2019, par Anne Girard, Directrice des Affaires Financières du CHU de Lille et animatrice du groupe de travail.

Lors de la seconde réunion, les établissements ont abordé les premiers résultats de l'enquête 2019, ainsi que plusieurs sujets d'actualité : réformes du financement, actualité sur les contrôles T2A, campagne budgétaire 2020...

OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITÉ

Depuis avril 2010, la FHF Hauts-de-France a mis en place un **observatoire d'analyse** permettant la mise à disposition, pour les adhérents ayant accepté de transmettre leurs codes d'accès, de **tableaux d'analyse mensuels sur l'évolution des données d'activité** en volume, valeur, suppléments et produits sur liste, afin de fournir d'une part, un outil de pilotage aux établissements, et de constituer d'autre part, un **observatoire dynamique pour les travaux du groupe DIM/DAF**.

A ce jour,
29 établissements
y participent.

En 2019, un **groupe de travail FHF « Observatoire de l'activité »** s'est mis en place, afin de définir les besoins plus précis des établissements et caler les périodicités des retours.

CONTRÔLES EXTERNES T2A - RENOUELEMENT DU MARCHÉ

Depuis 2011, la FHF Nord Pas-de-Calais - puis suite à la fusion, la FHF Hauts-de-France - confie la réalisation d'une mission d'assistance, de conseil et de représentation en justice dans le cadre des contrôles externes de la tarification à l'activité, sous forme d'un marché à procédure adapté (MAPA) : les prestations y sont réservées à la profession d'avocat.

Ce marché, renouvelé une première fois en 2015, a été reconduit en 2019, et la notification des marchés a démarré le 23 octobre.

23

ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION ONT SIGNÉ LA CONVENTION DE MANDAT FHF

Suite à l'étude des offres, le groupement des cabinets SHBK avocats et YAHIA avocats a été retenu.

CONTENTIEUX SDIS / SMUR



Rappel du contentieux, en cours depuis 2017 :

Au second semestre 2017, l'ensemble des établissements publics du Département du Nord disposant d'un SMUR ont reçu un courrier du SDIS Nord les informant de la facturation des transports VSAV médicalisés des SDIS qui interviennent en « soutien logistique » des SMUR (ou qu'ils qualifient de « carences de SMUR »), au tarif de 346€ l'intervention.

Cette demande du SDIS Nord résulte d'une position concertée des 5 SDIS dépendant des Conseils départementaux de la région Hauts-de-France, le SDIS de l'Oise ayant été le premier service départemental à solliciter cette somme.

Les établissements de santé seraient ainsi l'objet d'un report de charges du fonctionnement des SDIS, alors que la situation financière reste délicate pour de nombreux hôpitaux.

La FHF Hauts-de-France a alors interpellé de nombreux interlocuteurs sur cette question, tout en donnant la consigne à ses établissements adhérents de ne **pas donner suite à ce type de facturations.**

COREDIM

En décembre 2019, une réunion COREDIM Hauts-de-France (Collège Régional des Départements de l'Information médicale) s'est déroulée en webinaire, à destination de tous les établissements de la région. Animée par le Dr Didier Theis, et le Dr François Dufosse, celle-ci portait sur la présentation des nouvelles modalités des hospitalisations de jour, instruction gradation.

Le format webinaire, permettant aux personnes indisponibles lors de la réunion de retrouver l'intégralité de son contenu par la suite, a été très apprécié des établissements.

Elle a ensuite **proposé un accompagnement juridique sur cette question à l'ensemble des établissements publics de la région**, afin de refuser ces demandes dont les fondements juridiques paraissent largement contestables.

En 2019, 26 établissements publics de la région Hauts-de-France sont ainsi concernés par un ou plusieurs contentieux SDIS, et assistés par un avocat commun sollicité par la FHF Hauts-de-France, pour suivre l'ensemble des dossiers : Me Omar YAHIA.

Dans le contexte actuel de perpétuelles tensions au sein des Hôpitaux publics, **cette situation, qui résulte en réalité d'un blocage interministériel, ajoute une difficulté supplémentaire pour les établissements, et il ternit les relations entre deux des services publics les plus appréciés des Français.**

En juillet, la FHF Hauts-de-France a envoyé un courrier à Patrick Kanner, Sénateur, pour solliciter une intervention auprès du Gouvernement afin de débloquer cette situation. Fin 2019, l'ensemble de ces procédures est toujours en cours.

“ SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL ”

UN NOUVEL ADHÉRENT : L'EPDSAE



Un nouvel adhérent : l'EPDSAE (Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer)

L'établissement contribue à la préparation et à l'exécution des politiques départementales et nationales en matière d'accompagnement, d'accueil, d'hébergement et de suivi à domicile pour des personnes en situation de fragilité.

COLLECTIF SYSTÈMES D'INFORMATION MÉDICO-SOCIAL HAUTS-DE-FRANCE

Le Collectif SI médico-social Hauts-de-France, constitué fin 2016, regroupe sept fédérations et organisations représentatives du secteur médico-social (la FHF, l'ADMR, la Fehap, Nexem, Una, le Synerpa et l'Uriopss), membres du comité régional stratégique des systèmes d'information de santé (Corssis) installé par l'ARS Hauts-de-France.



Ce Collectif a pour objectifs d'assurer la remontée des enjeux relatifs au numérique dans le médico-social et de porter la voix du secteur sur les questions de SI auprès des pouvoirs publics.

L'ensemble de ses acteurs représente une grande majorité du champ médico-social, et partage un objectif commun pour ses adhérents : rattraper leur retard en matière de numérique, afin notamment, de pouvoir participer pleinement au projet régional de e-santé Prédice et d'améliorer l'accès aux soins de leurs usagers.

L'année 2019 a été marquée par l'accélération des travaux menés par le Collectif, qui se réunit de façon bimensuelle depuis 2018 afin de poser les bases du diagnostic et des actions à envisager en matière de transformation numérique.

Ces travaux ont trouvé leur concrétisation le 5 septembre 2019, à l'occasion du démarrage du Tour de France de la e-santé à Lille, par la signature d'une convention de partenariat entre le Collectif et l'ARS Hauts-de-France « Programme de pilotage de la numérisation des ESMS en région Hauts-de-France », qui constitue une première étape du processus d'accompagnement de l'Agence.



Cette convention se décline ainsi en **un programme d'actions et d'accompagnement en trois axes**, qui s'adresse aux organismes gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux de toute la région :

- **Permettre les contributions du secteur médico-social dans le cadre de la mise en place de Prédice et son usage**
- **Accompagner le déploiement de la télémédecine dans les établissements sociaux et médico-sociaux ciblés**
- **Accompagner la structuration et la montée en charge des fonctions SI dans les organisations médico-sociales**

En 2019

2 ÉVÈNEMENTS RÉGIONAUX

Le 3 juin, édition n°2 - « Numérique et Systèmes d'Information en région Hauts-de-France »

Le 3 décembre, édition n°3 - « Dirigeants, gouvernants : diriger les ESMS à l'heure du virage numérique »

1 COPIL DU COLLECTIF

8 RÉUNIONS DU COLLECTIF
avec l'ARS Hauts-de-France

11 RÉUNIONS DU COLLECTIF





TRAVAIL AVEC LES TUTELLES

Après une année riche en mobilisation et concertation dans le secteur des personnes âgées, et dans l'attente d'une future Loi Grand âge et Autonomie sans cesse reportée, la FHF Hauts-de-France a poursuivi en 2019 son travail de collaboration avec les autorités de tarification, ARS et Conseils départementaux. La Fédération régionale n'a ainsi cessé au long de cette année de faire remonter les difficultés du secteur : sens du métier, avenir du secteur, situation financière, suivi du CPOM, attractivité des métiers de la fonction publique hospitalière, coopérations, etc.

MOTION LOI GRAND-ÂGE ET AUTONOMIE

En parallèle, face au manque d'avancée législative concernant la grande réforme du secteur attendue, et à la pertinence du Rapport Libault sorti en 2019, la FHF Hauts-de-France a souhaité soutenir ce rapport, et a donc relayé la motion de la FHF nationale « Pour une loi Grand-âge et Autonomie à la hauteur des ambitions affichées : vœu relatif aux engagements et défis auxquels la loi devra répondre ».

Celle-ci a été adoptée par une trentaine de Conseils de surveillance et d'administration de la région Hauts-de-France.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE - DÉSHABILITATION ASH

De plus, la FHF Hauts-de-France a poursuivi en 2019 son accompagnement juridique aux établissements adhérents, suite à la production en 2018 d'une étude sur la procédure et les conséquences de la déshabilitation partielle ou totale des EHPAD à l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Une étude complémentaire a ainsi été demandée en 2019 sur l'impact des différentes mesures proposées par certains conseils départementaux aux EHPAD en matière de tarification de l'aide sociale à l'hébergement sur les missions de service public.

FOCUS RÉFORME DE L'ACCUEIL DE JOUR – NORD

Suite à la délibération fin 2018 au sujet des nouvelles modalités d'accès et de financement du répit aux aidants, la FHF Hauts-de-France a alerté le Conseil départemental du Nord sur les difficultés engendrées par cette évolution sur les accueils de jour, dont 30% des places du département sont installées en établissement public hospitalier :

- un délai de mise en œuvre trop court
 - un équilibre financier de cette activité remis en question
 - une augmentation du reste à charge pour les usagers
- Tout au long de l'année, ce sujet a été évoqué avec les équipes du Département. Une aide financière a été débloquée pour la première année d'application, 2019.

2 réunions de travail FHF

le 4 février avec l'UDCCAS du Nord

le 27 novembre

SECTEUR HANDICAP

Le secteur du handicap fait face à des réformes de grande ampleur modifiant en profondeur les organisations.

Pour rappel, le secteur public hospitalier de la région Hauts-de-France contribue largement à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de tous âges :

42% des 33 CAMSP régionaux sont rattachés à des structures hospitalières publiques

1 700 places en institution pour accompagner les enfants en situation de handicap. En Hauts-de-France, cela représente, entre autres, 17% des places en IME et 9% des places en ITEP*.

2 600 places diverses en adulte soit, notamment, 26% des places en MAS, 13% des places en foyer de vie, 7% des places en FAM, 6% des places en ESAT*.

Et plus de 1 000 places dans le milieu ordinaire soit 9% des places en SAVS/SAMSAH*.

* Sources : Etude FHF Hauts-de-France 2019

L'ARS Hauts-de-France a présenté le 4 octobre 2019 aux fédérations régionales deux évolutions à destination des établissements médico-sociaux du secteur Personnes Handicapées.

Elles concernaient la mise en place en 2020 d' :
- **un référentiel de mesure de l'activité**, variation de la T2A pour le secteur du handicap, avec les limites qu'un tel système peut comporter ;
- **un cadre de souplesse**, permettant de faire évoluer positivement les pratiques de chacun, mais limité par son contenu et parfois contradictoire avec le référentiel de mesure de l'activité.

Une réunion de travail FHF s'est tenue à Amiens le 12 novembre sur cette thématique. Elle a permis à la FHF Hauts-de-France d'apporter sa contribution et de faire remonter à l'ARS certains points de problématiques. Fin 2019, l'application de ces deux évolutions est pour le moment suspendue.



INSTANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

LES RENCONTRES AVEC LES INSTANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES :



INSTANCES RÉGIONALES

15 mars 2019

Réunion des fédérations médico-sociales / DOMS de l'ARS

21 juin 2019

Réunion des fédérations médico-sociales / DOMS de l'ARS

28 juin 2019

Réunion de travail Efficience à l'ARS

07 novembre 2019

COFIL Qualité de Vie au Travail à l'ARS

14 novembre 2019

Réunion FHF Hauts-de-France / DOMS de l'ARS

19 novembre 2019

Réunion des fédérations médico-sociales / DG ARS et DOMS de l'ARS

INSTANCES DÉPARTEMENTALES

⋮ Conseil départemental du Nord

25 avril 2019

Réunion des fédérations

03 juillet 2019

Réunion des fédérations

07 octobre 2019

Réunion des fédérations

⋮ Conseil départemental du Pas-de-Calais

28 février 2019

Comité de suivi du schéma autonomie

05 décembre 2019

Réunion des fédérations

⋮ Conseil départemental de la Somme

11 décembre 2019

Réunion FHF Hauts-de-France / Direction de l'Autonomie

ÉVÈNEMENTS 2019



DEMI-JOURNÉE MÉDICO-SOCIALE

28 mars 2019 - IFSI d'Arras



La FHF Hauts-de-France a organisé en mars une demi-journée médico-sociale à l'IFSI d'Arras, qui a réuni plus de cinquante participants venus de toute la région.

Après une ouverture par Fabienne HEULIN-ROBERT et Serge GUNST, Vice-présidents FHF HDF, cette matinée a permis de développer 3 sujets.

Annie LELIEVRE, Responsable du Pôle autonomie de la FHF nationale, a tout d'abord développé les dernières actualités du secteur. Cette présentation s'est faite en visioconférence depuis Paris, en raison de l'organisation de la remise du rapport Libault le même jour.

Pr Eric WIEL, Chef de pôle adjoint et Chef de service des urgences adultes au CHU de Lille, Séverine LABOUE, Directrice du Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin, et Camille BONNEAUX, Chargée de mission, ont ensuite présenté aux participants le projet ASSURE (Amélioration des Soins d'URGence en Ehpad).

Le troisième sujet de la matinée portait sur les différentes pratiques départementales concernant l'Aide Sociale à l'Hébergement (conventionnement à l'aide sociale, tarifs progressifs, tarif départemental unique), avec une présentation par Me Isabelle AYEL et Me Olivier COSTA du cabinet BISMUTH. La FHF Hauts-de-France avait en effet demandé un premier travail sur l'impact des différentes mesures proposées par les Conseils départementaux sur la tarification ; le second travail présenté lors de cette journée est ainsi venu approfondir l'analyse quant aux missions de service public, l'activité d'accueil des bénéficiaires de l'ASH relevant également indiscutablement de l'intérêt général.



RÉUNION UNITÉ DE VIE POUR PERSONNES HANDICAPÉES ÂGÉES (UVPHA) EN EHPAD

1^{er} avril 2019 – EHPAD de Bondues

A l'issue de la demi-journée médico-sociale FHF d'octobre 2018, et de l'intervention du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux **sur l'accueil, l'accompagnement et la prise en soin de personnes en situation de handicap avancées en âge**, la FHF Hauts-de-France a souhaité poursuivre la discussion par la mise en place d'une réunion de travail sur le sujet pour les adhérents intéressés.

Les politiques départementales actuelles semblent en effet privilégier la création / transformation de places en EHPAD concernant ce profil d'usagers, ce qui soulève un ensemble de questionnements, tant politiques que pratiques.

La rencontre a réuni une vingtaine de participants.



RÉUNIONS FHF EHPAD DU NORD

20 mars et 26 juin 2019 - Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin



Suite à la mise en place de plusieurs réformes par le Département du Nord en 2019 (paiement différentiel de l'Aide Sociale à l'Hébergement, financement de l'accueil de jour, récupération de l'APA établissement, tarif modulé), la FHF Hauts-de-France a convié les EHPAD publics du territoire à deux rencontres, afin d'échanger sur ces évolutions et leurs impacts sur les établissements.

Ces temps ont aussi permis d'aborder certaines problématiques avec l'équipe de la Direction de l'Offre de Service d'Aide à l'Autonomie du Conseil départemental du Nord.

Lors de la seconde rencontre, la FHF Hauts-de-France avait également convié les adhérents de l'UDCCAS du Nord, qui partagent des problématiques communes sur ces sujets.

Chacune de ces rencontres a réuni près d'une cinquantaine de participants.



CONGRÈS AUTONOMIE 4.0

17 et 18 octobre 2019 – Le Havre



La deuxième édition du Congrès interrégional Autonomie 4.0 s'est déroulée les 17 et 18 octobre 2019 au Havre, organisée par les FHF Normandie et Ile-de-France avec le soutien de la FHF nationale, après un lancement à Reims en 2018 orchestré par les FHF Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Ce Congrès permet aux FHF de rassembler les professionnels des établissements médico-sociaux publics impliqués dans le circuit grand âge et handicap pour débattre et discuter autour du thème de l'Autonomie.

Avec des ateliers thématiques le premier jour (RH, Stratégie, Finances, Communication, Innovation, Handicap), et une séance plénière le second, le Congrès Autonomie 4.0 2019 a ainsi offert aux participants une offre complète ciblée personnes âgées et handicap, autour de nombreux intervenants du secteur.

La 3^{ème} édition sera organisée par la FHF Hauts-de-France, et aura lieu à Lille en mars 2021 ! Une délégation des Hauts-de-France a donc participé à cette édition 2019.



GRUPE “TARIFICATION DES EHPAD”

Animé par Emmanuel SYS, Directeur du Centre Hospitalier de Wasquehal, et **constitué d'une vingtaine de directeurs d'EHPAD et directeurs adjoints**, le Groupe FHF Tarification s'est réuni à 4 reprises en 2019.

Ce groupe a pour objets :

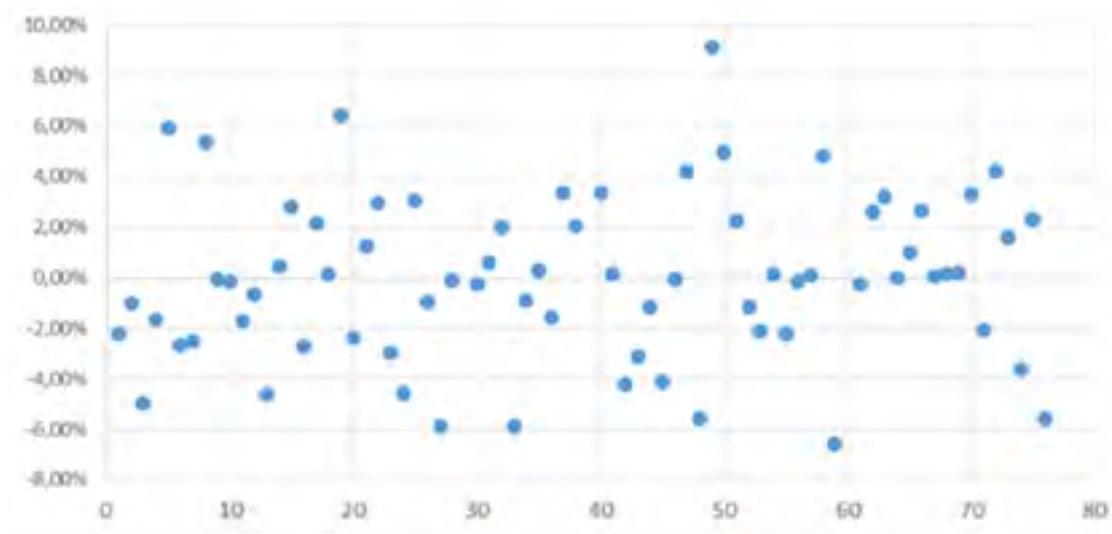
- **assurer une veille réglementaire et apporter des éléments de lecture ;**
- **avoir une meilleure connaissance de la situation financière des établissements publics ;**
- **fournir aux adhérents une boîte à outils.**

Ainsi, en 2019, les réflexions ont notamment conduit à l'élaboration d'une **enquête financière de suivi des EHPAD plus complète que celle réalisée en 2018**, à laquelle ont répondu **76 établissements adhérents**.

Par ailleurs, de premières formations « Stratégie du Codage et incidences sur la tarification des EHPAD » ont été organisées en lien avec l'ANFH. Celles-ci se poursuivront en 2020.

**En 2019, 4 réunions du groupe de travail :
les 6 février, 27 mai, 17 juillet et 28 novembre**

RÉSULTAT TOTAL VS RECETTES 2018



50%
DES EHPAD
SONT EN DÉFICIT

13 EHPAD
INFÉRIEUR OU ÉGAL
À -3%

“ RESSOURCES
HUMAINES ”



RÉFORME DE L'INTERNAT

Dans le cadre de la réforme du 3^e cycle des études médicales, un groupe de travail s'est constitué en 2019 sur le sujet de la **répartition des internes, pour tenter de donner de la visibilité aux établissements publics sur la procédure de répartition**, leur permettant notamment d'anticiper les conséquences de cette réforme.

Pour la subdivision de Lille, ce groupe est piloté par Caroline HENNION, Directrice du CH de Calais et le Dr Alexandre BERTELOOT, PCME du CH de Douai, ainsi que des représentant(e)s du CHU de Lille.

Suite à une rencontre ARS – Faculté – FHF en mars 2019, l'ARS a également demandé à la FHF de travailler avec ses établissements adhérents afin de formuler **des propositions pour réduire le nombre de stages d'internat Médecine Générale – Médecine adulte**, notamment autour de la Métropole lilloise.

La FHF Hauts-de-France a formulé ses propositions lors de 3 rencontres avec les Pr Lerouge et Hazzan. Lors de la réunion de la Commission de répartition sur la subdivision de Lille en septembre, le taux d'adéquation s'est ainsi rapproché des 107%.

La FHF Hauts-de-France souhaite par la suite entamer ce travail sur les autres disciplines, notamment sur la psychiatrie.

INTÉRIM MÉDICAL

La FHF Hauts-de-France soutient l'initiative, portée par le GCS GRAM et coordonnée par le CH Compiègne-Noyon, de lancement d'un marché groupé d'intérim médical dans les Hauts-de-France.

Ce marché groupé vise à encadrer les demandes d'intérim médical, sur la base de la réglementation du 24 novembre 2017 plafonnant sa rémunération. Il s'agit d'une **démarche commune des établissements publics de santé de la région, dans le but de sécuriser le recours à l'intérim** et de lutter contre le mercato qu'il implique, en particulier dans les services assurant une permanence des soins.

Sur la base d'un travail conjoint des directions des affaires médicales et des directions des achats, soutenu par l'Agence régionale de santé et la FHF Hauts-de-France, **28 établissements des Hauts-de-France ont ainsi adhéré à ce marché** porté par le GCS GRAM (groupement régional achats multi-segments). Un groupe expert rassemblant des responsables des affaires médicales et des achats des établissements de la région a travaillé en 2019 à l'élaboration du cahier des charges, dont le segment est porté par le CH Compiègne-Noyon. Ce marché sera lancé en 2020.

RÉFÉRENTE HANDICAP MUTUALISÉE

Suite à un appel à candidatures lancé en 2018 par la FHF nationale, la FHF Hauts-de-France, le FIPHFP et l'EHPAD de Méteren-Vieux Berquin ont signé **une convention de partenariat d'une durée de 3 ans, pour la mise en place d'un Référent Handicap Mutualisé régional**, mis à disposition des établissements adhérents à la FHF.

Ce projet, financé par le FIPHFP, a pour objectif **d'accompagner les établissements, prioritairement de moins de 500 agents, sur la gestion du handicap au travail.**

Il s'articule auprès des axes suivants :

- des actions intégrées à la politique territoriale du FIPHFP : appui auprès des établissements à la construction et au suivi d'une politique handicap ; aide à la mobilisation de la plateforme des interventions et des aides du FIPHFP ; appui dans la déclaration annuelle ; création d'outils et de procédures permettant de capitaliser les bonnes pratiques ; développement et animation d'un réseau associant employeurs hospitaliers, Handi-Pacte, organismes de placement spécialisé, COMETE, DTH du FIPHFP...
- des actions sur la formation, en complémentarité avec l'ANFH Nord-Pas de Calais et Picardie,
- des actions au quotidien au service de la politique handicap territoriale

SERVICE CIVIQUE

Créé en 2010, le Service Civique a pour objectifs de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, ainsi que de conforter l'apprentissage de la citoyenneté et mûrir le projet de vie du jeune volontaire. Le rôle de l'organisme d'accueil est ainsi d'accompagner ce volontaire dans un parcours de citoyenneté. Le Service Civique est universel depuis le 1^{er} juin 2015 : tout jeune qui le souhaite doit pouvoir s'engager en mission de Service Civique

Afin de faciliter les procédures administratives pour les établissements, la FHF Hauts-de-France a obtenu en avril 2017 un agrément collectif Service Civique. Cet agrément permet ainsi à **30 de nos adhérents, établissements de santé et établissements sociaux et médico-sociaux, d'accueillir des jeunes volontaires en service civique pour l'une des missions d'intérêt général définies par la Fédération.**

En 2019, la nouvelle RHM est **M^{me} Karine DELANNOY**
07 66 80 13 61 - rhm.fiphfp.fhff@gmail.com

En 2019

36 RÉUNIONS/RENCONTRES

119 AGENTS

ont bénéficié d'informations/ de formations, afin de faciliter la gestion du handicap dans leur établissement

197 AGENTS

ont bénéficié d'une information concernant leur statut de bénéficiaire de l'obligation d'emploi

La RHM a apporté un appui méthodologique aux établissements pour **16 SITUATIONS INDIVIDUELLES EN RÉGION.**

Grâce à cet agrément, la FHF Hauts-de-France

- effectue la gestion administrative de l'agrément (demande d'avenant, suivi de l'enveloppe, rapport d'activité, réponse aux questions des adhérents)
- gère les habilitations
- s'assure de la publication des offres sur le site service-civique.gouv
- s'assure de la formation des tuteurs et des volontaires (suivi des attestations de formation), et de la réalisation des bilans annuels
- fait le lien avec l'ASP et la DRJSCS en cas de difficulté
- informe régulièrement les établissements

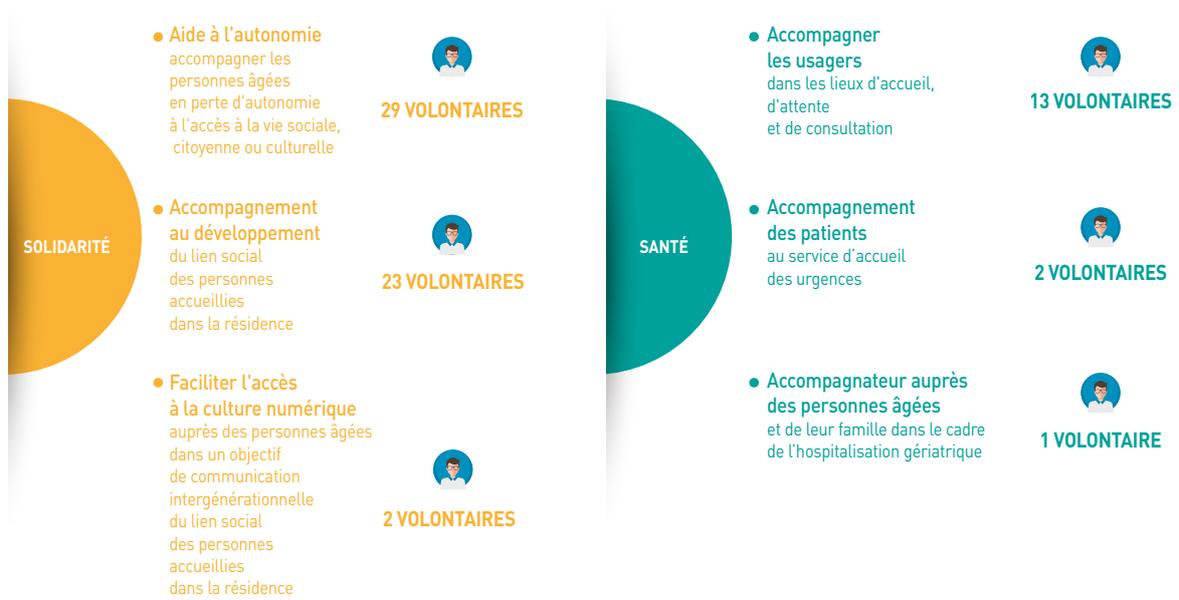




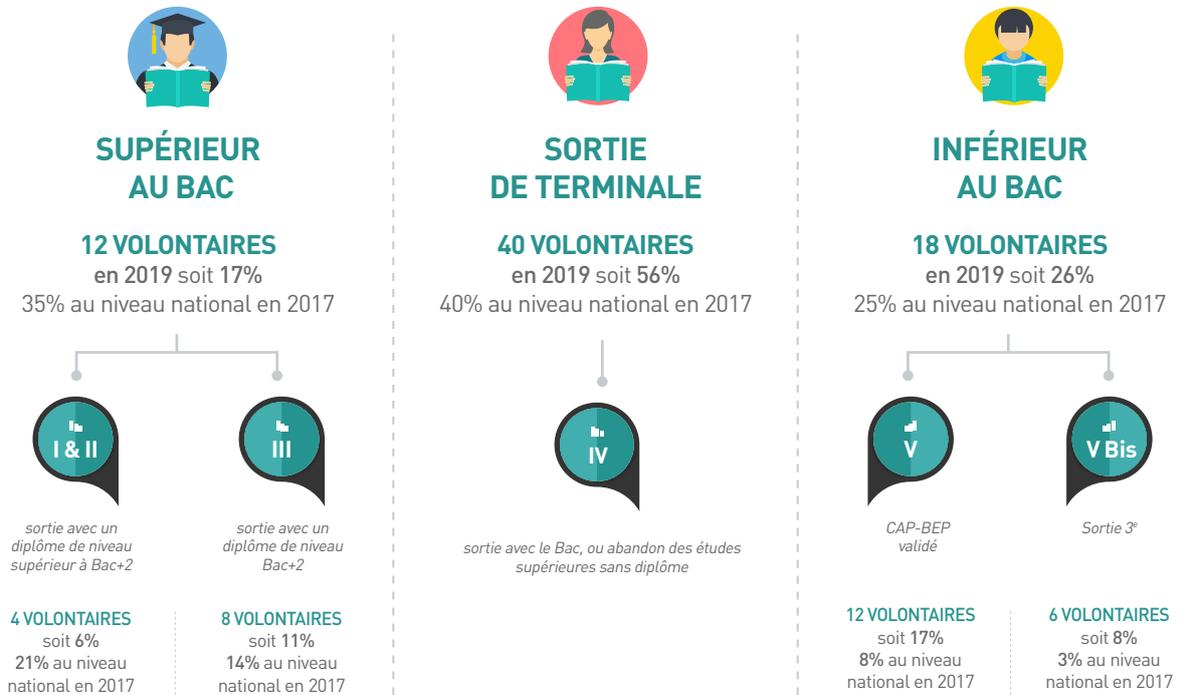
71 VOLONTAIRES

ont été accueillis en 2019.

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS PAR MISSION



RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS PAR PROFIL



**L'ANNÉE 2020 VERRA L'AGRÈMENT DE 3 ANS SE CLÔTURER ;
LA FHF HAUTS-DE-FRANCE PRÉVOIT DE SOLLICITER SON RENOUVELLEMENT.**



FORMATION

TRAVAUX AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE



Région Hauts-de-France

La FHF Hauts-de-France est associée aux travaux menés par le Conseil régional Hauts-de-France. Elle est ainsi signataire du Contrat de Branche Génération S : Santé, Social, Services à la personne, Silver Economie, Emploi à Domicile. Elle est aussi représentée au sein du COPIIL du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

C'est à ce titre dernier **qu'une enquête a été lancée fin 2019 par la FHF sur les vacances de postes et perspectives de recrutement des établissements publics hospitaliers de la région, concernant les formations relevant de la compétence du Conseil régional**, c'est-à-dire : Aide-soignant, Ambulancier, Auxiliaire de puériculture, Cadre de santé, Ergothérapeute, Infirmier, Infirmier anesthésiste, Infirmier bloc opératoire, Manipulateur d'électroradiologie médicale, Masseur kinésithérapeute, Pédicure podologue, Préparateur en pharmacie hospitalière, Psychomotricien, Puéricultrice, Sage-femme et Technicien de laboratoire médical.

Les écoles dispensant ces formations voient en effet renouveler leurs autorisations d'exercice en 2020, pour une durée de 5 ans. Cette enquête avait donc pour objectif **d'orienter les autorisations en fonction des besoins des établissements adhérents. 68 établissements ont répondu à l'enquête.** Globalement, au regard des résultats démontrant de nombreux postes vacants, quels que soient les professions ou les territoires, ainsi qu'aux prévisions démographiques, **la FHF Hauts-de-France a demandé à ce que l'ensemble de ces formations puissent avoir leur nombre de places revu sensiblement à la hausse.**

Pour notamment permettre de répondre à cette demande intégrée par le Conseil régional, des groupes de travail seront lancés en 2020 par le Rectorat et le Conseil régional afin de travailler sur : les impacts de Parcours Sup sur les IFSI et prochainement les IFAS, les modalités de développement de l'apprentissage, les leviers d'attractivité, ou encore le financement des formations longues.

DÉLIVRANCE TARDIVE DES DIPLÔMES D'IDE

En région Hauts-de-France, la remise des diplômes des aides-soignants et infirmiers diplômés d'État a lieu fin juillet, ce qui **impacte sur le recrutement des EHPAD et Centres Hospitaliers en période estivale**, alors que ces mois d'été sont un moment clé pour le recrutement de ces professionnels. La FHF Hauts-de-France a adressé un courrier à Monsieur Lalande, Préfet de Région, Madame Ryo, Vice-Présidente de la Région en charge des formations sanitaires, sociales et de santé, ainsi que Monsieur Corvaisier, Directeur par intérim de l'ARS Hauts-de-France, afin de porter cette problématique à leur attention, et de solliciter leur intervention sur l'avancement de ces dates.

“ SYSTEMES
D'INFORMATION ”

PRÉDICE



Piloté par l'ARS Hauts-de-France avec l'appui de « Sant& Numérique, Groupement d'Intérêt Public », le programme Prédice a l'ambition de **proposer à l'ensemble des acteurs du système de**

santé de la région un bouquet de services numériques. Il s'agit d'un programme collectif porté par l'ensemble des acteurs de la région des Hauts-de-France, dont la FHF Hauts-de-France, impliquée dans le projet depuis son lancement mi-2018.

Prédice va ainsi permettre progressivement de **renforcer la coordination entre les professionnels de santé** (médecins de ville, établissements sanitaires publics et privés, établissements et acteurs sociaux et médico-

sociaux, réseaux de santé) ainsi que d'**améliorer l'interaction du patient** avec l'ensemble des composants du système de santé régional.

Les services proposés par Prédice sont structurés autour de 3 piliers :

- la mise en relation
- la coordination
- la télémédecine

En 2019, la FHF Hauts-de-France a désigné des représentants au sein des **différents ateliers de travail lancés autour du déploiement de Prédice** : gestion des habilitations, e-rdv, identitévigilance, interopérabilité, gestion des habilitations, SSI/RGPD/CNIL, point d'accès aux services patients et professionnels, coordination de parcours et cas complexes, télémédecine.

HOP'EN

Le programme HOP'EN (2018-2022), suite du programme Hôpital numérique lancé en 2011 par la DGOS, contient de nouvelles exigences pour **promouvoir et sécuriser les relations des établissements de santé avec leurs partenaires et les patients**, en lien avec la mise en place de l'espace numérique en santé et le programme e-parcours.

Ces nouvelles exigences se retrouvent dans les domaines D6 (Communiquer et échanger avec les partenaires) et D7 (Mettre à disposition des services en ligne aux usagers et aux patients)

Pour les GHT de la région Hauts-de-France, le projet Prédice répond à ces exigences. C'est pourquoi en juin 2019, **le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France a décidé de promouvoir collectivement la candidature des établissements publics de la région** sur les domaines D6 et D7, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

Dans un courrier de réponse, l'ARS Hauts-de-France a ainsi tenu à préciser qu'elle ne s'interdisait pas ces financements, mais que ceux-ci ne pourraient avoir lieu de manière systématique.



“ RELATIONS
INSTITUTIONNELLES ”

La FHF Hauts-de-France s'efforce de répondre rapidement aux sollicitations de ses adhérents, et d'être le relais de leurs préoccupations, difficultés, avis et suggestions.

Afin de les représenter au mieux et de défendre leurs activités, elle rencontre tout au long de l'année de nombreux partenaires et acteurs institutionnels de santé, et collabore également à plusieurs de leurs projets ou événements.

FHF NATIONALE

Election du Bureau de la FHF nationale

Sur proposition du Président Frédéric Valletoux, le Conseil d'administration de la FHF nationale a élu son nouveau Bureau le 13 novembre dernier. Séverine Laboue, Directrice du Groupe Hospitalier Loos Haubourdin, et le Dr Ziad Khodr, Vice-Président de la CME du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer, tous deux membres du Bureau de la FHF HDF, y ont été réélus.



5 Conseils d'administration de la FHF nationale

les 23 janvier, 3 avril, 4 septembre, 25 septembre et 13 novembre 2019

2 Conventions nationales

les 21 mai et 4 décembre 2019

Santexpo

du 21 au 23 mai 2019

Universités d'été FHF

les 3 et 4 septembre 2019



RENCONTRES AVEC LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



Conseil départemental du Nord

25 avril 2019 : Réunion des fédérations
03 juillet 2019 : Réunion des fédérations
07 octobre 2019 : Réunion des fédérations

Conseil départemental du Pas-de-Calais

28 février 2019 : Comité de suivi du schéma autonomie
05 décembre 2019 : Réunion des fédérations

Conseil départemental de la Somme

11 décembre 19 : Réunion FHF Hauts-de-France / Direction de l'Autonomie

RELATIONS AVEC LES FHR

Des réunions avec les Délégués régionaux des autres fédérations régionales se déroulent tous les deux mois à la FHF nationale.



5 réunions en 2019

16 janvier

27 mars

12 juin

4 octobre

3 décembre



Mutualité Française

La FHF Hauts-de-France a un partenariat avec la Mutualité Française, afin de conventionner sur les chambres particulières des établissements publics de la région.

Rencontre FHF HDF – Mutualité Française
le 20 juin 2019

MGEN

rencontre FHF HDF - MGEN
le 25 juin 2019

URPS Pharmaciens

rencontre FHF HDF – URPS Pharmaciens
le 20 juin 2019

RENCONTRES AVEC L'ARS HAUTS-DE-FRANCE



3 rencontres DOMS ARS

Fédérations médico-sociales

le 15 mars et 21 juin et 19 novembre 2019

1 rencontre ARS – FHF médico-social

le 14 novembre 2019

2 rencontres FHF ARS

le 12 juin 2019, sur la thématique des Urgences hospitalières
le 26 septembre 2019

VISITE DU CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS



Le 10 juillet, Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France et le Dr Ziad KHODR, Vice-Président délégué, se sont rendus au Centre Hospitalier de Beauvais accompagnés de Carmen SOLE, Secrétaire générale de la fédération. Cette délégation FHF Hauts-de-France a ainsi pu visiter certains services de l'établissement, et échanger avec les professionnels sur plusieurs sujets d'actualité pour le CHB, à l'échelle de l'hôpital, du département ou de la région.

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS DE SURVEILLANCE

Le 30 janvier, en amont de la cérémonie des vœux de la FHF Hauts-de-France, le Président Rémi PAUVROS a invité l'ensemble des Présidents de Conseil de Surveillance de la région, souhaitant une expression plus importante des élus. L'objectif de cette rencontre était également de mobiliser ces élus sur les sujets de la santé et de l'hôpital, afin qu'ils puissent être le relais des enjeux territoriaux.

MOTIONS FHF

En 2019, la FHF nationale a adopté deux motions :

- la première, relative aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé,
- la seconde, relative au projet de loi Grand Âge et Autonomie.

La FHF Hauts-de-France a également adopté à son tour ces deux motions, qu'elle a diffusées à ses établissements adhérents afin qu'ils puissent l'adopter à leur tour, au sein de leurs Conseils d'administration ou de surveillance.

ARTICLE 51 RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE

La FHF Hauts-de-France participe aux travaux de 2 de ses établissements adhérents dans le cadre de l'article 51 :

- la mise en place de programmes cliniques au travers du projet de responsabilité populationnelle du Douaisis, territoire pionnier, en lien la FHF nationale (CH Douai).
- la mise en place d'équipes mixtes associant plusieurs professionnels de santé autour de patients au parcours complexe (CHU Lille).

COLLOQUE « L'HÔPITAL, ACTEUR ÉCONOMIQUE ESSENTIEL SUR LES TERRITOIRES »



Le 27 mai, à Arras, la FHF Hauts-de-France était partenaire du colloque « L'Hôpital, acteur économique essentiel dans les territoires », organisé par le Groupe Hospitalier Artois-Ternois avec la Ville d'Arras, la Communauté Urbaine d'Arras, la CCI Hauts-de-France et Clubster Santé. Suite à une étude commanditée par le CH d'Arras sur l'impact économique et social de son activité autour de l'établissement, cet événement, qui a réuni une centaine de participants, a permis de s'interroger plus largement avec d'autres acteurs : un établissement de santé peut-il participer à la dynamique économique et sociale de son territoire ? Est-il lui-même un élément d'attractivité territoriale ?

FHF HAUTS-DE-FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DU CHU
2, AVENUE OSCAR LAMBRET
CS 70 001 - 59037 LILLE CEDEX
TÉL.03 20 44 57 24
fhf.hdf@chru-lille.fr

www.fhf-hdf.fr



[@laFHF_HDF](https://twitter.com/laFHF_HDF)